



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 26 mai 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Olivier FIÉVEZ (a quitté la séance à 19h12), Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS (a quitté la séance à 19h12), Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ (a quitté la séance à 19h12), Anne-Françoise PETIT JEAN (a quitté la séance à 19h12), Agnès MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Flavie PRÉVOST, Marjorie NEUKERMANS, Sana BATIK (a quitté la séance à 19h12), Flore DIESBECQ LACROIX (a quitté la séance à 19h12), Bastian GONZALEZ VANHESPEN (a quitté la séance à 19h12), Madiane ADDI (a quitté la séance à 19h12), Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Objet n° 41 - Question orale de Madame la Conseillère Sylvie BRANCART relative au Plan vert à Henripont.

Les membres du Conseil prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Christine Eeckhoudt relative à l'eau contaminée aux PFAS.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Sylvie BRANCART relative au Plan vert à Henripont.

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Notre Plan Vert à Henripont... Un lieu voulu de quiétude et pourtant symbole d'insécurité, d'incivilités, de bruit et de non-respect.

Mon collègue, Yves Guévar avait d'ailleurs déjà mis l'accent sur ces faits lors d'un Conseil communal précédent.

Qu'il s'agisse de petits rassemblements ou de plus grands, de feu clandestin, de mépris de la nature, de déchets accumulés ou de bruit, il en résulte que les villageois et leurs enfants n'osent plus y aller alors qu'a été investie une si belle plaine de jeux en ce lieu idyllique. Cet investissement démontre bien que les instances communales souhaitent que ce lieu soit synonyme de quiétude. Mais ce n'est pas le cas, la réalité henripontoise est toute autre.

Encore tout dernièrement, c'est 150 personnes ne venant ni d'Henripont, ni de nos autres villages, ni du Centre-Ville ou des environs qui ont pris possession des lieux. C'est un signe que ce lieu est devenu une référence en la matière où aucun risque n'est encouru, où tout est permis.

La preuve...

Une fois des plots en béton investis afin que l'on ne retrouve plus de véhicules à l'intérieur du Plan Vert, celui-ci est contourné, la haie arrachée afin de pouvoir y entrer véhicules compris.

Des accumulations de déchets tels qu'ils les laissent ou emballés dans des sacs poubelles provenant de Bruxelles-Capitale. J'en profite d'ailleurs pour remercier notre Echevine, Ludivine Papeux et ses équipes pour leurs prises en charge avérées nécessaires.

Je remercie également les services de Police qui réagissent aux appels des riverains, y passent et interviennent. Actuellement, ils n'ont la possibilité que de demander aux personnes concernées de baisser le volume de la musique mais au-delà de cela, ils ne peuvent malheureusement rien faire d'autre.

Enfin, côté nature, le bosquet devenu un véritable dépotoir, excréments humains compris.

Que faire de tout cela ?

Il est prévu des caméras de surveillance, cela, nous le savons déjà tous.

Cependant, j'ai plusieurs questions :

- Serait-ce une bonne piste afin de soutenir nos Policiers amenés à intervenir de faire naître un arrêté communal interdisant l'accès aux véhicules, l'allumage de feux, les nuisances sonores et le dépôt de déchets ? Et en cas de constats de ce genre, leur donner la possibilité de faire partir ces personnes irrespectueuses sur le champ ?

- Serait-ce également une bonne piste d'envisager des panneaux sur place stipulant cette interdiction ?

- Et enfin, ne serait-il pas judicieux malgré cette interdiction que la haie soit renforcée afin de rendre inutile son arrachage ?

Je vous remercie pour votre prise en considération et pour vos réponses qui, j'en suis sûre, ne pourront que rassurer la population henriponoise, en ce, Nathan et moi compris.

Monsieur le Député-Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question

Merci pour cette question sur une problématique connue mais complexe : si l'on peut se réjouir d'un côté de l'attrait touristique de cet espace vert donnant une magnifique vue sur le Plan incliné, on doit aussi pouvoir concilier ce succès avec la quiétude des habitants. Merci aussi de préciser la réactivité de la Zone de Police. Les derniers événements problématiques étaient tous dus à des rassemblements de personnes extérieures à notre Ville, ce qui corrobore le conflit avec l'aspect touristique. Le RGP (règlement général de police) prévoit déjà toute une série de dispositions, nous allons renforcer la signalisation sur place pour rappeler des règles de vivre ensemble. Le service des travaux, activé par notre Echevine des Travaux, regardera à renforcer la haie par la pose d'une clôture, je prévoirai les budgets. Enfin, une vidéosurveillance est en effet à l'étude technique également.

Madame la Conseillère Sylvie BRANCART

J'espère que des interdictions plus claires même sur base d'un arrêté existant feront la différence. Je serai attentive à y retourner encore et encore pour voir si c'est le cas. Sinon, je ré-interpellerai.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Le Député-Bourgmestre,

Bernard ANTOINE

Maxime DAYE